

Informations pratiques

👋 Le service Accueil Enfance Famille a développé votre **espace citoyen** pour mieux répondre à vos demandes de manière simple, efficace et accessible 7 jours/7. Pour ce faire, vous devez vous connecter à celui-ci, puis cliquer sur le pavé « INFOS PRATIQUES ».

👋 En cas de difficultés pour réaliser les démarches en ligne, **Média Formation** vous accompagnera sur un ordinateur au sein de la Mairie, **tous les jeudis matin** (sans rendez-vous).

Pour inscrire vos enfants à une activité, rien de plus simple :

- 1 Rendez-vous dans votre espace personnel sur votre espace citoyen.
- 2 Compléter la « fiche enfant » (1 fois par année scolaire) et joindre :
 - le carnet de vaccination,
 - l'assurance extrascolaire,
 - l'attestation de votre quotient familial CAF (ou avis d'imposition),
 - la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant le cas échéant.

Lorsqu'elle sera validée, vous pourrez inscrire votre enfant sur une activité communale.

- 3 Compléter le formulaire de l'activité désirée :



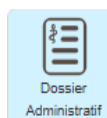
du 19/06 au
26/06/2025



Mercredis 2025/2026 :
19/06 au 26/06/2025



Dès le 31/07/2025
uniquement pour les
PS/CP/nouvel arrivant



Coordonnées

Accueil Enfance Famille

Hôtel de Ville,

Esplanade Tony-Larue

Accueil Enfance famille 02.35 68.99.04 ou 02.35.68.93.63

Courriel aef@grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : **maternel** 02 35 68 91 74 / **élémentaire** 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Moulin, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange Accueil du mercredi

Année scolaire 2025/2026



Informations générales

Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible jusqu'à 11 ans révolus (moins de 12 ans). L'inscription de votre enfant implique l'adhésion automatique au règlement de fonctionnement.

Les inscriptions se feront **EXCLUSIVEMENT EN LIGNE** sur votre espace citoyen, **du jeudi 19 juin au jeudi 26 juin 2025 inclus***. Pour cela, vous pouvez, dès à présent, compléter la fiche enfant en ligne et joindre les documents nécessaires à l'inscription de l'activité.

Par défaut votre enfant est inscrit tous les mercredis de l'année scolaire. Vous pouvez gérer sa fréquentation depuis votre espace citoyen (onglet réservation) dans le respect des délais prescrits.

**En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée en liste d'attente.*

Fonctionnement

	Lieu d'accueil	Age de l'enfant	Type d'inscription
Centre Les Tout-Petits	Ecole maternelle Jean Moulin	Toute petite et petite section	- Inscription journée - Inscription matin
Centre maternel	Centre Léo-Lagrange, Chêne à Leu	Moyenne et grande section	- Inscription journée - Inscription matin
Centre élémentaire		Du CP à 11 ans	- Inscription après-midi

Un accueil et un départ échelonnés sont organisés directement sur les sites entre **8h et 9h15** et entre **16h30 et 18h**.

Le départ des enfants inscrits à la demi-journée matin se fait de **11h50 à 12h15** et l'arrivée des inscrits à la demi-journée après-midi de **13h15 à 13h30**.

La Restauration : **pour les accueils à la demi-journée la restauration n'est pas possible**. Le **centre Les Tout-Petits** déjeunera au village scolaire, le **centre élémentaire à Jean-Zay/Henri-Rivière**, et le **centre maternel** déjeunera sur place.

La journée type est affichée à l'entrée des centres de loisirs. Pour toutes vos questions, l'équipe d'animation est à votre écoute, chaque mercredi, pendant les temps d'accueil et de départ échelonnés. Pour toute question préalable, vous pouvez contacter l'Accueil Enfance Famille.

Tarification et facturation

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé en fonction de son quotient familial au 1^{er} juillet. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen.

Les tarifs sont susceptibles d'être actualisés en janvier 2026, selon l'évolution de votre quotient familial et en application de la délibération des tarifs municipaux.

Tarifs au 01/01/2025

Facturation Mercredi	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarification plancher	Tarification plafond	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif journée	4,60€	9,38€	33,00 €	37,54€
Tarif demi- journée	2,30€	4,69€	16,50€	18,77€

Toute inscription vaut facturation, paiement sur facture après chaque trimestre scolaire (appelé session) soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF), soit auprès d'un buraliste partenaire affichant le logo paiement de proximité.

Les annulations n'entraînant pas de facturation doivent être réalisées en conformité avec le délai indiqué dans le règlement de fonctionnement en vigueur.

Périodes facturées :

- Session 1 : du 03/09 au 17/12/2025
- Session 2 : du 07/01 au 08/04/2026
- Session 3 : du 29/04 au 01/07/2026